



# Keleier Forest Landerne

Bulletin mensuel d'information de La Forest Landerneau

N°394

MARS 2014/ Miz Meurz



Les annonces pour le bulletin d'Avril sont à déposer en mairie ou e.mail pour le jeudi 20 Mars

**Mairie :** Tél : 02 98 20 21 43 Courriel : [mairie@la-forest-landerneau.fr](mailto:mairie@la-forest-landerneau.fr)  
Fax : 02 98 20 32 44 Internet : [www.la-forest-landerneau.fr](http://www.la-forest-landerneau.fr)

**Heures d'ouverture :** Lundi au jeudi ... : 8h30-12h / 13h30-17h30  
Vendredi.....: 8h30-12h / 13h30-17h Samedi : 9h - 11 h

**Bibliothèque :** Tél : 02 98 20 39 57 Courriel : [bibliotheque.laforestlanderneau@orange.fr](mailto:bibliotheque.laforestlanderneau@orange.fr)  
**Heures d'ouverture** Mardi 16h30/18h30, jeudi 16h30/19h, samedi 10h30/12h

**Service des Eaux et de l'assainissement** Service Client 02.77.62.40.00 de 8h à 20h du lundi au vendredi  
**Urgences techniques : 02 77 62 40 09** (24 heures sur 24, 7 jours sur 7)

## Permanences du Maire et des Adjoint

Yvon BESCOND, Maire..... : le mardi de 11h à 12h – le vendredi de 17h à 18h

Eliane GARNIER (Sport-Loisirs-Culture).....: le mardi de 18h30 à 19h30

Roland GUILLON (Finances-Administration Générale).....: le jeudi de 19h15 à 20h15

Estelle BERNARD-LAUTRAM (Ecole-Enfance-Jeunes).....: le lundi de 17h45 à 18h45

Michel BARRE (Urbanisme-Voirie-Environnement –Cadre de Vie)..: le mercredi de 18h30 à 19h30

**En dehors de ces horaires, le Maire et les Adjoint reçoivent sur rendez-vous**

Le bureau municipal se réunit tous les lundis à 18h30

## Les dates à retenir

08/03	Collecte de journaux école Georges Brassens	
15/03	Rassemblement Poucets salle omnisports	
<b>23 et 30/03</b>	<b>Elections municipales</b>	
06/04	Foire aux plantes – Salle omnisports	
13/04	Vide grenier	
10 et 17/05	Opération ferraille (JGF Foot)	
18/05	Kermesse école Sainte-Anne	
<b>23/05</b>	<b>Elections européennes</b>	



### **Informations Importantes**

Date des élections : 23 et 30 mars

Contrairement aux élections précédentes, vous devrez désormais présenter une **pièce d'identité** le jour du scrutin pour pouvoir voter

**Vous ne devez pas raturer votre bulletin de vote**, sinon il sera nul et votre voix ne comptera pas.

Plus d'informations en page 4 de ce bulletin

# INFOS PRATIQUES

## Santé

**Pharmacie de l'Elorn (N. RICHARD)** du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 19 h 30 et le samedi matin de 9 h à 12 h 30 : (02.98.20.28.76)

Mars	SAMEDI	DIMANCHE
01 et 02	Bégot-Bouyer Landerneau	Premel-Cabic Landerneau
08 et 09	Bégot-Bouyer Landerneau	Bydlon La Roche-Maurice
15 et 16	Lemoine Landerneau	Lemoine Landerneau
22 et 23	Jouillat-Dutreix Landerneau	Jouillat-Dutreix Landerneau
29 et 30	Bernicot Landerneau	Bernicot Landerneau

Tableau de garde du samedi après-midi et dimanche de 9h30 à 20h. Après 20h composez le **17** ou le **3237**

### INFIRMIERES :

#### - Béatrice FILY-SIDOINE

02.98.20.23.15 -17 Bis Place du Château – Soins à domicile 7 jours/7 – Soins au cabinet sur rendez-vous

#### - Sandrine GORREC et Stéphanie ROLLAND

06.20.47.28.90 – 24 Kergréac'h

Soins à domicile 7 jours/7

Soins au cabinet sur RDV

**MEDECINS :** 17 Place du Château. 02.98.20.26.20  
Sur RDV du lundi au vendredi de 9 H à 19 H et le samedi de 9 h à 12 h. –**Dr GRAVAND** : lundi-jeudi

**Dr CORSON** : mardi-mercredi-vendredi-samedi

**GARDES DES MEDECINS :** Après 19 h et le week-end appeler le **15**

### MASSEUR-KINESITHERAPEUTE : Hubert CASTREC

2 route de Kerhuon 02.98.20.21.82 sur rendez-vous

## Association ADMR de Landerneau et sa région

59 rue de Brest - 29800 Landerneau ☎ 02.98.85.64.22

### HORAIRES D'OUVERTURE A LANDERNEAU

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Fermé le mercredi après-midi

## Commission action sociale

**Permanence mardi 4 Mars de 14 à 15 heures** au bureau polyvalent, afin d'aider à effectuer les démarches administratives, à régler les différents problèmes et résoudre les difficultés que vous pouvez rencontrer dans votre vie quotidienne.

## Avis aux nouveaux habitants

Les nouveaux habitants de la commune sont invités à se présenter en mairie dès leur arrivée, munis de leur livret de famille, afin de faciliter les tâches administratives les concernant.

## Foyer des Jeunes :

Cécile accueille les jeunes Forestois le mercredi de 13 h 30 à 18 h 00 et pendant les vacances scolaires du lundi au vendredi



## FOYER DES JEUNES DE LA FOREST LANDERNEAU

### PROGRAMME – VACANCES D'HIVER Du 3 au 14 MARS 2014

Pour toute information, contacter Cécile par téléphone ou par mail :  
06.62.14.18.55 / cecily29@yahoo.fr

Ouverture du foyer du lundi au vendredi de 13h30 à 18h00

#### 1ER SEMAINE : DU 3 AU 7 MARS

Lundi 3	Mardi 4	Mercredi 5	Jeudi 6	Vendredi 7
Mise en place d'un projet pour animer le foyer sur la commune	CARNAVAL: concours du meilleur déguisement	TOURNOI: Baby-foot ou Billard		PROJET: Mini olympiade intellectuelle Activité libre

#### 2EME SEMAINE : DU 10 AU 14 MARS

Lundi 10	Mardi 11	Mercredi 12	Jeudi 13	Vendredi 14
CONTINUONS LE PROJET				
GYMNASE	Sortie BOIS	Apporter un objet de votre choix et modifions-le Hérisson pense bête		Jeux de société Préparation de la soirée De 19h00 à 21h30 : <b>SOIREE DJ-DJ</b>

Vendredi 14 : ouverture du foyer de 13h30 à 17h00, puis de 19h00 à 21h30 pour la soirée  
\*\* inscription obligatoire, les jeunes n'auront pas le droit de repartir sans la présence d'un adulte

## Heures d'ouverture de la déchetterie



(ZI Saint Eloi) – ☎ : 02.98.85.19.50

Horaires : du 1er novembre au 28 février

Du lundi au samedi 9h à 12h et de 14h à 17h 30

Fermé dimanche et jours fériés.

## Déchets de jardin

### Aire de déchets verts

Rappel de la Communauté de Communes :

Il n'est accepté que les coupes d'arbustes de diamètre inférieur à 20 cm et les tontes de pelouse, à l'exclusion de tout autre produit (sacs plastiques, cailloux, cuir, ...)

### Stationnement remorque

01-02 mars	Rue de Guébriant	5 mars	42 Rte de Kerhuon
08-09 mars	Place du Château	12 mars	keranna
15-16-mars	Kergréac'h	19 mars	Gorré N'Aod
22-23 mars	Hameau Parc Hir	26 mars	Chapelle Ste Anne
29-30 mars	Rue Duguesclin		

Nous vous rappelons que la remorque ne doit recevoir que les **coupes de tonte de pelouse et des végétaux dont le diamètre ne dépasse pas 20 cm**. Donc pas de plastique, de cailloux, de bois.

## Information de la communauté de Communes



La communauté de communes a supprimé les points d'apport volontaire pour les plastiques à l'automne dernier.

Suite à la décision du conseil communautaire du vendredi 17 janvier dernier, **les aires grillagées démontées et en bon état peuvent faire l'objet d'une vente**. Les tarifs sont les suivants :

- Aire grillagée de 8 m<sup>3</sup> : 90 €
- Aire grillagée de 16 m<sup>3</sup> : 150 €

Ces produits sont proposés à la vente, dans la limite des stocks disponibles. Les acheteurs feront leur affaire de la prise en charge des biens acquis.

Les personnes intéressées doivent contacter le service environnement au 02-98-21-34-49.

## Avis de la Sous-Préfecture Cartes d'Identité



### Cartes d'identité des personnes majeures :

Toutes les cartes d'identité délivrées depuis le 2 janvier 2004 seront **désormais valables 15 ans** (au lieu

de 10 ans auparavant)

### Cartes d'identité des personnes mineures :

Les cartes délivrées aux personnes mineures **conservent une durée de validité de 10 ans.**

Si vous souhaitez renouveler votre carte d'identité pour effectuer un voyage hors de l'espace Schengen ou de l'UE, les autorités des pays étrangers ont été informées de la prolongation de la durée de validité de la carte d'identité. Cependant, il est possible de télécharger sur les sites ministériels « [diplomatie.gouv.fr](http://diplomatie.gouv.fr) » et « [interieur.gouv.fr](http://interieur.gouv.fr) » un document attestant de la prolongation de la validité de votre carte d'identité

## Recensement des jeunes Parcours citoyen (filles et garçons)

Modalités de recensement des Françaises et des Français nés en **Mars 1998**. En application de la loi du 28 octobre 1997, les jeunes gens et jeunes filles sont tenus de se faire recenser en mairie à partir **du jour où ils atteignent l'âge de 16 ans**. L'inscription ne peut pas être prise avant. Les jeunes sont donc invités à passer en mairie, munis du livret de famille. Une attestation leur sera délivrée. Elle est exigée pour l'inscription aux examens, concours, permis de conduire.

## Horaires des messes

Mois de mars:

Les dimanches 2, 16 et 30 mars à La Forest-Landerneau à 10h30.

Le dimanche 2 mars est une messe des familles.

Accueil tous les samedis, de 10 h 30 à 11h 30 au presbytère de Saint Divy.

## La Mairie vous informe

### Fermeture passage à niveau de la gare



Dans la continuité de l'amélioration de l'axe Paris-Brest, la SNCF va organiser des travaux de modernisation du passage à niveau, route de Beg Ar Groas, au niveau de la gare de La Forest-landerneau.

Les travaux consistent en la rénovation des voies 1 et 2, le remplacement du platelage bois et béton par un platelage caoutchouc. Les raccords d'enrobé seront également refaits afin d'améliorer la circulation sur le passage à niveau et réduire les nuisances sonores pour les riverains.

La totalité des travaux se déroulera **du 24/03/2014 à 21H au 28/03/2014 à 17 H.**

Ces travaux nécessitent la **fermeture du passage à niveau aux circulations routières et piétonnes durant les travaux de nuit**, et sera ré-ouvert en journée, à l'exception du vendredi afin de réaliser les enrobés.

	Horaires de fermeture
Lundi 24 mars 2014	21h30-6h00
Mardi 25 mars 2014	21h30-6h00
Mercredi 26 mars 2014	21h30-6h00
Jeudi 27 mars 2014	21h30-6h00
Vendredi 28 mars 2014	8h30-16h00

### Respectez les panneaux STOP !

Le non respect du panneau « STOP » est sanctionné par une perte de points sur le permis (perte de 4 points) et par une amende forfaitaire de 135 €.

Sur la commune des contrôles seront effectués principalement en 2 endroits :

- A la sortie de la salle de sports, route de Rulan
- Au carrefour du Château au niveau de la nouvelle pharmacie (4 panneaux STOP)

En effet, plusieurs personnes (Forestoises ou non) ne respectent pas la signalisation et mettent en danger la sécurité des autres et en particulier celle des enfants. Un peu plus de civisme de la part de tous et nous serons tous gagnants



## Informations municipales

### Etat Civil

#### Naissances

- DOLL Thomas, né le 18/01/2014 à Brest, domicilié 6 Le Reun.
- TRAIN Loise, Mathilde, née 27/01/2014, à Brest, domicilié 16 route de l'Elorn.
- MOALIC-CHEREL Lya, née le 03/02/2014 à Brest, domiciliée 10 ter route de Beg Ar Groas
- PAGE Alexis né le 06-02-2014 à Landerneau, domicilié au 7 Le Crann

#### Décès

- CALVES Marie Yvonne décédée le 21/01/2014
- BALCON Paul décédé le 20/02/2014

## Urbanisme

### Déclarations préalables de travaux

#### Demandes

- M. CONGARD René, 31 route de Kerhuon, pour un bardage et un changement de fenêtres
- M. MONTIER Mickael, 9 place du Château, pour la mise en place de fenêtres de toit.
- M. COLIN Michel, 6 route de Penquer, pour le réaménagement de l'entrée de jardin, la réalisation d'un mur et un portail.
- PHARMACIE RICHARD, place du Château pour l'aménagement intérieur.
- M. FILY Bernard, 3 bis route de Kergréac'h, pour une clôture.

#### Accords

- M. KOGGE Jean-Jacques, 4 allée de Kervalan, pour un portail.
- M. OLIVIER Patrick et Mme MICHELOT Lysiane, 7 rue Traon Elorn pour un agrandissement d'une porte fenêtre.
- M. CONGARD René, 31 route de Kerhuon, pour un bardage et un changement de fenêtres
- M. MONTIER Mickael, 9 place du Château, pour la mise en place de fenêtres de toit.

### Permis de construire

#### Demande

- Melle GERARD Aude et M. GUICHARD Yohann, 17 Street Nevez pour une maison

## Nuisances

### Survols de La Forest-Landerneau par les avions au départ de Guipavas :

Depuis fin 2012 la Commission Consultative de l'Environnement a défini une nouvelle trajectoire de décollage qui devait passer entre Saint-Divy et Landerneau en évitant de survoler, entre autre La Forest-Landerneau. Or il s'avère que les avions passent juste au-dessus de notre commune à partir de 6h30 tous les jours. J'ai écrit aux différents intervenants afin d'obtenir des explications ; une réponse du Service de la Navigation Aérienne doit me parvenir bientôt. Aujourd'hui il y a environ 20 décollages /jour, début avril il y aura 11 départs/jour rien que vers Paris et à l'horizon 2020 environ 40 décollages/jour !

Plus nous serons nombreux, plus nous avons de chances de faire respecter ce qui était prévu.

En plus du bruit il y a la pollution de l'air : oxydes d'azote, dioxyde de soufre, dioxyde de carbone....

Contact : Michel BERGOT 07-86-13-41-89, [michel.bergot.htc@orange.fr](mailto:michel.bergot.htc@orange.fr)

## ELECTIONS MUNICIPALES

### Qui élit-on les dimanches 23 et 30 mars 2014 ?



Vous allez élire 19 conseillers municipaux, élus pour 6 ans. Le maire et les adjoints sont ensuite élus par le conseil municipal.

**En même temps, vous élimerez pour la 1ère fois les conseillers communautaires. Ils**

représentent notre commune au sein de la communauté de communes du pays de Landerneau-Daoulas. **Vous élimerez donc également 2 conseillers communautaires et 1 suppléant.** Au moment du vote, vous aurez un seul bulletin de vote, mais y figureront 2 listes : les candidats à l'élection municipale et les candidats à l'élection des conseillers communautaires. Vous ne voterez qu'une fois et pour ces 2 listes que vous ne pourrez séparer.

**Attention : Vous ne devez pas raturer votre bulletin de vote ; il serait nul et votre voix ne compterait pas.**

### Comment les conseillers municipaux sont-ils élus ?

Les conseillers municipaux ne seront plus élus au scrutin majoritaire comme lors des élections municipales de 2008 mais au scrutin de liste à la représentation proportionnelle. Les candidats au mandat de conseiller municipal ont l'obligation de se présenter au sein d'une liste comprenant autant de candidats que de conseillers municipaux à élire et alternant un candidat de chaque sexe. Une liste de conseillers communautaires dont les candidats sont issus de la liste municipale doit également être présentée.

**Attention : Vous voterez en faveur de listes que vous ne pourrez pas modifier. Vous ne pourrez plus ni ajouter de noms ni en retirer ; le panachage n'est plus autorisé. Si vous modifiez le bulletin de vote qui vous est fourni, votre bulletin sera nul.**

### Qui peut voter ?

Conditions : Avoir plus de 18 ans, être français et être inscrit sur la liste électorale de la commune. Vous pourrez également voter si vous avez plus de 18 ans, que vous êtes ressortissant d'un Etat membre de l'union européenne et que vous êtes inscrits sur la liste électorale complémentaire de votre commune.

**Contrairement aux élections précédentes, vous devrez désormais présenter une pièce d'identité le jour du scrutin pour pouvoir voter.**

### Comment faire si je ne peux être présent le jour du scrutin ?

Dans le cas où vous ne seriez pas disponible, vous pouvez faire établir une procuration pour permettre à une personne inscrite sur la liste électorale de votre commune de voter à votre place. La procuration peut être établie au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail. Elle peut être faite sur le formulaire de demande de vote par procuration disponible au guichet de l'une de ces autorités.

Par ailleurs, il vous est également possible de gagner du temps en préparant le formulaire depuis votre domicile. Ce formulaire est accessible sur <http://service-public.fr>. Vous pouvez le remplir sur votre ordinateur puis l'imprimer et l'apporter au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail.

Pour plus d'informations : <http://interieur.gouv.fr>  
Rubrique élection

## Club « Val Elorn »



Randonnées pédestres ouvertes à tous  
 Pour les sorties, RDV parking église à 13h30 pour départ groupé en voitures particulières. Chaussures adaptées et bâtons recommandés.

Renseignements auprès de :

- Daniel Larvor                    02 98 20 31 51
- Gisèle Hallégouet            02 98 20 25 95.

03-03 : Tariesc – Tréglonou

17-03 : Plougourvest

31-03 : La Martyre – Tréflévénéz

14-04 : Guilers

Une marche plus courte est proposée : départ à la même heure et au même endroit.

Qualification : Belote le 06 mars à Guipavas

Domino le 13 mars à Saint Thonan

**Inter-Club** : le 27 mars à Saint Thonan

Le 03 avril à Guipavas

**Travaux manuels** : le 20 mars (le jeudi)

**Travaux d'aiguilles** : le 14 et 28 mars (toujours le vendredi)

**Repas de printemps** : mardi 18 mars à la Capsule (20€): inscriptions le jeudi 27 février et le mardi 4 mars au foyer Kerjean ou auprès des responsables.

Une sortie est prévue par le Club du Douvez le 13 mai dans la région de Ploudalmézeau.

## JGF Gym adultes : Programme de mars

MARS 2014			
Vacances d'hiver			
Lundi 17 GYM BIEN ETRE	Mardi 18 GYM TONIQUE	Mercredi 19 ZUMBA	Jeudi 20 GYM D'ENTRETIEN
Lundi 24 GYM BIEN ETRE	Mardi 25 GYM TONIQUE	Mercredi 26 ZUMBA	Jeudi 27 GYM D'ENTRETIEN
Lundi 31 GYM BIEN ETRE	/////	/////	/////
18h30 - 19h30	20h - 21h	19h30 - 20h30	19h30 - 20h30

## JGF Gym enfants



Un stage « découverte des danses du monde » est programmé du mardi 4 mars au jeudi 6 mars de 10h00 à 11h30 à la salle de gym. Encadré par Floriane, ce stage s'adresse aux jeunes à partir de 10 ans, adhérents ou non adhérents à la

Gym enfants.

Renseignements et inscriptions auprès des responsables au 02-98-20-27-93 ou au 02-98-20-32-27.

## Vide grenier



**Dimanche 13 avril 2014**

**De 9h à 17h30**

14<sup>ème</sup> édition du vide grenier des associations La Forest à Petites Foulées et La Forest Landerneau Handball  
**À la salle omnisports.**

Renseignements et inscriptions :

après 19h au 02 98 20 32 94 ou 06 01 98 96 42,

ou courriel : [michk2@orange.fr](mailto:michk2@orange.fr)

Bulletins d'inscriptions disponibles sur le site

<http://forest-court.chez-alice.fr>

## JGF Football

### Opération récupération de ferraille

La JGF foot organise le 10 et 17 mai 2014 une nouvelle opération ferraille (toutes les ferrailles admises : carcasses de voitures, frigo, congélateurs...sauf micro-onde et informatique)

Des bennes seront mises à disposition au terrain de football (terrain stabilisé) de 9h00 à 17h00.

Vous pouvez apporter vous-même votre ferraille ou si impossibilité de transport nous irons la récupérer à votre domicile.

Contacts :

Toute la journée : 06-24-86-68-71 / 06-78-19-92-22 / 02-98-20-31-32(terrain de foot) / 06-16-81-72-74

## FNACA

### Commémoration du 19 mars : fin de la guerre d'Algérie

Tous les anciens combattants sont invités le samedi 22 mars à 18h aux monuments aux morts.

## Centre d'échanges internationaux (CEI)

**Jeunes lycéens étrangers cherchent une famille d'accueil.** D'Allemagne, des Etats-Unis, du Mexique ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce

à l'association CEI. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour.

Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles. Julia, jeune brésilienne âgée de 16 ans, recherche une famille à partir du mois de septembre 2014 pour un semestre. Elle aime le vélo et la photographie. Meileen est néo-zélandaise et passionnée par la musique. Elle pratique le badminton. Elle arrivera le 29 aout pour un séjour de 3 mois. Elle attend une famille avec impatience !

Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. Si l'expérience vous intéresse, appelez vite !

CEI-Centre Echanges Internationaux

Sylvia HENNEBELLE/PLERIN

02-96-73-15-90 / 06-09-18-13-89

## Familles d'accueil

### Devenez famille de vacances

Accueillir chez vous un enfant. Un enfant âgé de 6 à 10 ans, pendant l'été au mois de juillet, un enfant qui a besoin de repères et d'appuis pour grandir, un enfant à accepter tel qu'il est, un enfant avec ses différences et ses richesses à découvrir. Vous voulez devenir famille de vacances, cet accueil concerne tous les membres de la famille, vous parents, vos enfants ou petits-enfants... Chacun à un rôle à jouer. Un enfant à prendre par la main. Pour qu'il passe des vacances dans une famille équilibrée, pour lui redonner confiance en lui, en la vie pour créer des liens qui le rendront plus solide pour construire son avenir.

Contact : [02-98-55-60-80](tel:02-98-55-60-80)

[solen.helias@gmail.com](mailto:solen.helias@gmail.com) ou [avf.finistere@gmail.com](mailto:avf.finistere@gmail.com)

## Tous ensemble avec Justine

L'association « Tous ensemble avec Justine » organise un après-midi zumba à la salle polyvalente.



**La Forest-Landerneau** salle polyvalente **ZUMBA Party**

**Samedi 15 mars**, venez partager un après-midi ludique et entraînant pour petits et grands. De 15h à 16h pour les enfants et de 16h à 17h pour les grands. Soyez à l'aise...basket et tenue décontractée!

Participation de 3 euros pour les petits et 5 euros pour les grands  
Contact (en soirée) au 06 65 06 14 85

Cette association a pour mission de venir en aide à Justine, petite fille de 9 ans atteinte d'une maladie génétique rare. La récolte de fonds a pour but cette année d'aider au financement de l'aménagement du véhicule familial.

## Don du sang

L'établissement Français du Sang organise à Landerneau-Ehpad An Elorn, rue du Docteur Pouliquen, une collecte le

**Lundi 17 mars 2014 de 15 h 00 à 19 h 00**

**Mardi 18 mars 2014 de 14 h 00 à 18 h 00**

**Mercredi 19 et jeudi 20 mars 2014 de 8 h 00 à 12 h**

## Vos annonces

✚ A louer : maison T2 bis mitoyenne, 55 m2, quartier calme ; cuisine aménagée, salon, 2 chambres, jardinet, chauffage électrique. Loyer : 420 €/mois  
[loc.lebourg@hotmail.fr](mailto:loc.lebourg@hotmail.fr) ou [06-17-80-11-52](tel:06-17-80-11-52)

✚ Recherche une personne, sur la commune pour aider une élève de 4<sup>ème</sup> 1 à 2 fois par semaine.  
10€/semaine - Tel : [02-98-20-29-83](tel:02-98-20-29-83)

### Dispositif voisins vigilants-quartier de la gare

Afin de prévenir les risques de cambriolages, en augmentation dans le département, et de renforcer la cohésion face à ce type de phénomènes, 15 familles du quartier de la gare se sont concertées afin de mettre en place un dispositif « voisins vigilants ».

Une dernière réunion d'information, pour les familles résidentes de la Gare qui n'ont pas pu participer à celle du 15/02, est organisée le 1<sup>er</sup> mars, au Café de la Gare à 17h

Pour toute information complémentaire :

[voisins-vigilants@la.poste.net](mailto:voisins-vigilants@la.poste.net) ou [06-95-14-18-93](tel:06-95-14-18-93)

## Café De La Gare

### Jeux

Les samedi 8 et dimanche 9 mars après-midi à partir de 17h, des jeux en bois, de réflexion ou d'adresse, seront proposés au café. Avis aux joueurs grands et petits !

### Café tricot

Attention ! Il n'aura pas lieu le 1<sup>er</sup> jeudi de ce mois mais le **jeudi 20 février** à partir de 16h30.

### Soirée salsa

**Samedi 22 mars - À partir de 18h**

«Venez découvrir les rythmes de la salsa cubaine, apprendre à l'écouter et à la danser.» Avec Tapas et Mojitos !

Hélène, viendra animer des ateliers salsa de 18h00 à 20h00, suivis d'une soirée de mise en pratique à partir de 21h00. Les ateliers sont réservés aux débutants, les danseurs confirmés sont bienvenus ensuite.

Nombre de places limité à 20 personnes pour les ateliers. Inscriptions jusqu'au 21 mars au 02 98 20 20 80 ou sur place, au café.

### Fermeture pour congés

Le café sera fermé 4 jours du **lundi 10 au jeudi 13 mars** inclus. Réouverture le vendredi 14 mars.

## La Capsule

### Une nouvelle équipe vous accueille

Depuis le mois d'octobre, la nouvelle équipe de La Capsule — Elisabeth la gérante, Emilie au service et Steven en cuisine — vous accueille tous les midis avec une formule « travailleur » à 11,50 €. Déjà bien actif dans le « fait maison » (entrées, pâtés, rillettes...), Steven vous proposera dès le mois de mars sa charcuterie « maison » élaborée et fumée sur place. Elisabeth et Emilie tiennent à souligner la confiance des clients depuis l'ouverture par la mise en place d'une carte de fidélité dès le mois de mars également. Poursuivez vos midis en groupe (anniversaire, mariage, repas d'entreprise...), l'équipe vous propose ses formules sur mesure pour une capacité de 120 personnes. À bientôt à La Capsule.



### ▼ Réservations et renseignements

02 98 44 96 31

[Lacapsule29@orange.fr](mailto:Lacapsule29@orange.fr)

Le Bourg - La Forest-Landerneau